

Séance du 18 septembre 2017 à 19 heures
Commune de Cahors – Espace des Congrès - Salle de l'amphithéâtre
Aujourd'hui, dix-huit septembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire de Grand Cahors,
s'est réuni dans la Commune de Cahors – Espace des Congrès

Etaient présents : 50 titulaires dont 7 possédant une procuration
8 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST GERY-VERS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOYER
Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CORMANE Jean-Pierre,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. LIAUZUN Christian,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FONTANES
LHERM
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

CAHORS

24 titulaires

M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud (procuration
donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme LENEVEU Hélène
(procuration donnée à M. DELPECH), M. SAN JUAN Alain
(procuration donnée à Mme LOOCK), M. COLIN Henri

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication

CAILLAC
CALAMANE
DOUELLE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE

LHERM
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CABRERETS
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE

Secrétaire de séance :

(procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, M. TILLOU José, M. DUJOL Jean-Paul, Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. DIZENGREMEL), Mme VALETTE Roselyne, M. CANCEIL Philippe, M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie, Mme ARNAUDET Véronique (procuration donnée à M. CORMANE), M. REIX Jean-Albert, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle, M. GALTHIE Jean-Noël, M. CHATAIN Thierry, M. STEVENARD Daniel (procuration donnée à M. MARRE), M. MIQUEL Gérard, M. FERNANDEZ Pierre, M. GILBERT Joël,

14 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Héléne,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement Touristique

Objet : Contribution au financement des actions d'animation et de promotion dans le cadre du projet « Pôle de pleine nature vallée du Célé »

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 18 septembre 2017
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Gabriel FABLET
Service : Développement Touristique

Objet : Contribution au financement des actions d'animation et de promotion dans le cadre du projet « Pôle de pleine nature vallée du Célé »

Mesdames, Messieurs,

En pleine phase de réalisation de son premier schéma local de développement économique et touristique, le Grand Cahors s'est inscrit dans une démarche résolument volontariste en faveur de la structuration et du développement de l'activité touristique sur son territoire. Parmi les enjeux identifiés pour conforter le tourisme localement, les loisirs et activités de pleine nature constituent l'une des filières structurantes de l'offre.

Portée par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNR), la candidature de la Vallée du Célé à l'appel à projet « Pôle de pleine nature » du GIP Massif Central s'inscrit en continuité des actions du Grand Cahors dans ce domaine. Ce projet partenarial associe également les communautés de communes du Grand Figeac et du Causse de Labastide-Murat, le syndicat mixte du Bassin de la Rance et du Célé, les offices de tourisme, le Département, Lot Tourisme, les prestataires d'activités de pleine nature et les comités départementaux sportifs.

De Bagnac-sur-Célé jusqu'à Vers, en incluant la vallée du Vers et une partie de la rivière Lot autour de Saint-Cirq-Lapopie, près de 500 000 € de financements européens permettront de mener un programme ambitieux de développement des activités de pleine nature chiffré à près de 1,8 million d'euros sur 5 ans estimé par le PNR. Les actions porteront notamment sur le développement d'offres de visites, l'aménagement de sites naturels, l'amélioration des infrastructures de navigation, le renforcement de la qualité de l'accueil mais aussi la promotion touristique du territoire.

Dans le cadre des volets « animation » et « promotion », le projet prévoit une contribution du Grand Cahors d'un montant total de 5 016 € réparti sur deux ans. Cette contribution comprend 3 840 € dans le cadre de la participation au financement du poste d'animation du pôle de pleine nature d'une part, et 1 176 € consacrés à la mise en œuvre des actions de promotion d'autre part.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le versement d'une contribution du Grand Cahors au PNR des Causses du Quercy pour un montant de 5 016 € dans le cadre du cofinancement du volet animation et promotion du Pôle de Pleine Nature Vallée du Célé ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20170918-17_18_09_17-DE
Reçu le 21/09/2017

- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOULE FAURE

